

Le Bilan de compétences

Pour qui ?

Toute personne souhaitant réaliser un bilan de compétences, salariés ou demandeurs d'emplois.

Les objectifs du bilan de compétences ?

Bâtir un projet professionnel en adéquation avec les besoins, valeurs, savoir-faire et savoir-être.

- Préparer une reconversion professionnelle
- Evoluer au sein de son entreprise
- Elaborer ou vérifier un projet professionnel

Modalités d'exécutions et d'accès ?

En distanciel ou en présentiel sur Saint Martin d'Auxigny (18 110)

Le délai d'accès au bilan de compétences est immédiat après le délai de rétractation réglementaire de 14 jours calendaires (article L.221-18 du Code de la consommation) pour les contrats conclus « à distance », 10 jours pour les contrats conclus en présentiel, 11 jours si financement via Compte CPF.

Durée ?

24h réparties sur 3 à 4 mois.

Tarif ?

2 100 €

Moyens pédagogiques :

En vue de vous accompagner dans votre projet de bilan de compétences, je mets à votre disposition un workbook avec des exercices spécifiques qui va vous accompagner sur toute la période du bilan.

Ce workbook est divisé en plusieurs phases et rythme votre accompagnement :

1- Qui je suis (Mon histoire, mes valeurs, mes besoins)

Utilisation de l'outil IKIGAI permettant d'apporter une réflexion plus profonde quant à vos besoins, attentes et aspirations.

2- Mon savoir-faire (Expériences professionnelles et extra-professionnelles)

3- Définition de mon objectif et plan d'action

Passation de test(s) de personnalité et restitution

Coaching projectif afin de faire émerger votre future voie professionnelle

Confrontation de l'objectif à l'aide d'enquêtes métiers

Déroulement du bilan de compétences :

Le bilan de compétences se déroule en entretiens individuels.

Dans un premier temps, je vous propose un rendez-vous de prise de contact afin de faire connaissance, de bien comprendre votre besoin et répondre à toutes vos interrogations. Ce premier échange est gratuit et vous permet de confirmer ou non votre besoin de réaliser un bilan de compétences.

Une fois votre décision prise de travailler avec moi, je vous fait parvenir une convention pour la réalisation du bilan de compétences par mail le lien pour réaliser votre demande de financement via votre CPF (Compte de Formation).

Après acceptation et signature de la convention, le bilan de compétences pourra commencer après un délai légal de rétractation.

Le bilan de compétences se déroule en trois phases :

- Phase 1 : Préliminaire
- Phase 2 : Investigations
- Phase 3 : Conclusions

La durée totale du bilan de compétences inclut les temps de rendez-vous et le travail personnel.

Moyens permettant de vérifier les résultats :

- Une synthèse vous est remise à l'issue du bilan de compétences.
- A la fin du bilan de compétences, un questionnaire de satisfaction vous est remis afin d'évaluer la qualité de l'accompagnement.

Un suivi sera réalisé six mois après la fin du bilan de compétences pour faire un point sur votre situation professionnelle suite à cet accompagnement.

Accessibilité :

Nos formations sont ouvertes à tous. Si vous avez des besoins spécifiques, notamment liés à une situation de handicap, vous pouvez nous en informer en nous écrivant à l'adresse mail suivante : amelie.lediouron@gmail.com pour que nous adaptions la formation à vos besoins.

Contact :

Pour toutes demandes d'informations sur le bilan de compétences et/ou pour réaliser votre bilan de compétences, vous pouvez me contacter à l'adresse mail suivante : amelie.lediouron@gmail.com

Indicateurs de performance :

	2022	2023	2024	2025
Nombres de personnes accompagnées	14	16	18	19
Taux de satisfaction	100 %	100 %	100 %	100 %
Taux de réalisation des entretiens à 6 mois	100 %	100 %	100 %	100 %

Programme Bilan de Compétences

Déroulement du bilan de compétences

- La durée totale du bilan de compétences est de 24h, réparties sur 3 à 4 mois.

Face à face avec la consultante : 20h (10 rendez-vous d'une durée approximative de 2h)

Travail personnel et tests : 4h

- Le bilan de compétences se réalise par visioconférence ou en présentiel sur St Martin d'Auxigny (18 110).

L'avancée du bilan de compétences se veut progressive et est basée sur une méthodologie en 3 phases, respectant le Code de Déontologie des bilans de compétences.

Programme du bilan de compétences

Le bilan de compétences se déroule exclusivement en entretiens individuels.

Phase 1 - Phase préliminaire 2h

Durant cette phase préliminaire, nous allons réaliser un entretien de diagnostic dont les objectifs sont :

- Analyser votre parcours professionnel, définir vos critères de choix, de réussite, de satisfaction ou d'insatisfaction.
- Déterminer votre motivation, vos attentes à l'égard du bilan
- Clarifier vos objectifs
- Fixer les prochains rendez-vous.

Phase 2 - Investigation et accompagnement 20h

Cette seconde phase s'inscrit dans une démarche introspective et prospective. Elle se déroule en plusieurs séances. Au cours de chaque séance, vous allez avoir une meilleure connaissance de vous même et de votre parcours professionnelle.

- Qui je suis ?
- Ce que je sais faire ?
- Ce que je peux faire ?

En fonction de votre parcours et de vos attentes, je vais vous proposer un ou plusieurs tests de personnalités à réaliser.

Ces tests permettent une analyse de vos compétences, de vos capacités et motivations. Mais également de vos traits de personnalités et de vos axes de développement.

- Une approche de coaching en développement personnel va vous permettre de mettre en lumière vos valeurs, de connaître vos forces et vos faiblesses et également de vous aider à définir des objectifs concrets et réalisables.
- A partir des résultats de ces tests, je vous accompagne à élaborer des pistes et possibilités de voies professionnelles, de métiers en lien avec vos centres d'intérêts, vos aptitudes et vos compétences transférables.
- Une fois que vous aurez déterminé quels métiers pourraient vous correspondre, vous allez effectuer un travail de recherche (fiches métiers, fonctions, marché du travail, recherche de formations, ...). Ce travail d'analyse en profondeur vous permettra d'obtenir toutes les informations nécessaires à la réalisation de ce ou ces métiers et d'en vérifier leurs faisabilités.
- Enfin, je vous accompagne à la mise en place d'actions concrètes en vue de valider votre projet professionnel.

Phase 3 - Conclusions et synthèse du bilan de compétences 2h

L'objectif de ce dernier échange est de faire le point sur :

- le déroulé de votre bilan de compétences
- la réalisation de votre projet professionnel
- les actions à poursuivre après le bilan de compétences

Lors de cet entretien je vous remettrai la synthèse écrite de votre bilan de compétences. Ce document est strictement confidentiel et respecte le code de déontologie des bilans de compétences.

Votre bilan de compétences est terminé. Vous sortez de ce processus avec de nouveaux objectifs.

Je reprendrai contact avec vous 6 mois après la fin de votre bilan pour effectuer un suivi de votre évolution.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Des aménagements spécifiques peuvent être mis en place en fonction de vos besoins. Pour toute demande d'adaptation, merci de me contacter à l'adresse mail amelie.lediouron@gmail.com afin d'étudier ensemble les solutions possibles.